

# RÉGLEMENT INTÉRIEUR



## Changement de situation

Veillez à prévenir au plus tôt l'administration de l'école de tout changement concernant votre situation familiale (départ, changement d'adresse, de numéro de téléphone)

**Votre engagement lors de l'inscription est pour l'année scolaire de septembre à juin. En cas de départ définitif en cours d'année, il vous sera demandé de régler 2 mois de préavis, en cas de non respect de ce délai deux mois de frais de scolarité seront à régler auprès de l'école.**

## Absence et Ecolage

Toute absence (maladie ou autre cas particulier) devra être signalée le plus rapidement possible auprès de l'équipe.

**Aucune absence ne pourra justifier une diminution des frais de scolarité.**

**Majoration de 5% pour toute retard de règlement d'écolage au-delà du 15 du Mois.**

## Maladie et soins:

Veillez remplir avec soins la fiche de renseignement concernant les allergies et autres maladies contractées par votre enfant. Lorsqu'un enfant est malade (toux, fièvre, diarrhée) veillez à le garder à la maison un ou deux jours afin d'éviter de transmettre les virus à ses camarades. Les enseignants sont seulement habilités à donner les premiers soins, aucune prise de médicament n'est autorisée sans l'aval du parent. Merci de prévenir la direction au plus vite lors d'infections ou contaminations contagieuses graves afin de prendre les mesures nécessaires. Cela restera de l'ordre du secret professionnel.

## Assurances et accidents:

Chaque élève régulièrement inscrit sur les listes de l'établissement doit souscrire à une assurance de responsabilité civile afin d'être couvert pour l'ensemble des activités entrant dans le cadre scolaire. En cas d'accident, merci de bien remplir vos souhaits et conditions sur la fiche d'inscription. Si il n'y a rien de spécifié nous enverrons l'enfant suivi d'un adulte à l'hôpital Be. Nous vous ferons également remplir une autorisation pour toutes les sorties pédagogiques (Ivoloina, Palmeraie etc...)

## Sécurité :

Les portails sont ouverts à des heures spécifiques. En dehors des heures d'ouverture, l'équipe n'est pas tenue de vous ouvrir immédiatement. Merci de présenter à l'équipe les personnes susceptibles de récupérer votre enfant.

## Vêtements et objets personnels :

De manière générale, merci d'habiller votre enfant avec des vêtements **peu fragiles, pratiques** et confortables. Évitez les salopettes et les chaussures à lacets, **pensez à faciliter l'autonomie de votre enfant** qui doit pouvoir faire les choses par lui-même. Pour des raisons évidentes, sont également interdits : les objets de valeur (bijoux, argent, etc.), bonbons, chips et soda, -les jouets en général. L'établissement ne peut être tenu pour responsable de la perte ou du vol d'objets, survenus dans son enceinte

## Droit à l'image :

Durant l'année, les élèves seront photographiés et filmés dans le cadre des activités faites avec la classe. Ces photos seront utilisées dans le cadre strictement pédagogique (journal de l'école, envoi aux correspondants, affichage à l'école, parution sur le site de l'école). Une utilisation publique se fera sur demande et validation des parents. Dans le dossier d'inscription, merci de remplir la demande d'autorisation parentale.

## Imprévus :

En cas de cyclone ou autre état d'urgence sanitaire à Madagascar indépendant de notre volonté, qui pourrait entraîner la fermeture de l'établissement ; les frais de scolarité seront à régler dans la mesure de vos possibilités afin d'assurer le bon fonctionnement et le maintien des activités de l'école VATOSOA .

**Nous sommes ravis d'accueillir votre enfant à l'école Vatosoa et vous souhaitons une très bonne rentrée scolaire parmi nous !**

**Merci de lire également le livret d'accueil ainsi que le projet pédagogique de l'école.**

**Nom de l'enfant :**

**Signature des responsables légaux avec mention « lu et approuvé »**

CENTRE VATOSOA TAMATAVE

centre.vatosoa@gmail.com - Tel : +261 34 74 190 90 - www.ecolevatosoa.com